

# PLAN DE FORMATION : Lutte contre le feu (4 heures)

## ■ CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'article R4227-39 du code travail prévoit **des visites périodiques**, des essais du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

## ■ PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié de tout secteur.

## ■ THÉMATIQUES DE LA FORMATION

- Notions de réglementation
- Visite de l'entreprise
- L'incendie
- Lutter contre le feu : extinction du feu
- Les acteurs et leurs fonctions
- Donner l'alerte
- L'évacuation
- Evaluation
- Exercices pratiques

## ■ MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie active et participative
- Apports de connaissances
- Exercices pratiques

## ■ MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports visuels (ordinateur et vidéo projecteur)
- Machine à fumée
- Bacs à feu
- 3 extincteurs à eau
- 1 extincteur à poudre
- 1 extincteur à CO2
- Aide mémoire.

## ■ INTERVENANTS

Animateurs de formation, spécialisés dans la prévention du risque incendie.

## ■ DURÉE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 demi-journée (4 heures)

Session intra uniquement : groupe de 4 à 10 personnes.

## ■ ÉVALUATION & VALIDATION

La Croix-Rouge française **délivre une attestation de participation**

« Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées dans **un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail.** »

## OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- De reconnaître un incendie et ses conséquences
- De déclencher l'alarme
- D'agir face à un début de feu
- De faire évacuer et/ou de mettre en sécurité le personnel de l'entreprise en cas de déclenchement de l'alarme

**Télécharger notre  
fiche d'inscription  
- Cliquez ici -**



## Renseignements & inscriptions

@ : [crfp.rhone-alpes@croix-rouge.fr](mailto:crfp.rhone-alpes@croix-rouge.fr)

☎ 04 77 59 39 72

📠 Fax : 04 77 59 00 54

Siret : 775 672 272 32200 Déclaré sous le n° 11 75 00441 75  
Association reconnue d'utilité publique (J.O. du 28 avril 1945)

croix-rouge française 

## LUTTE CONTRE LE FEU -4H00-

### ACCUEIL ET PRÉSENTATION

#### ■ NOTIONS DE RÉGLEMENTATION

#### ■ L'INCENDIE

- ✓ Le développement du feu
- ✓ Les causes et les conséquences de l'incendie
- ✓ La combustion
- ✓ Les classes du feu

#### ■ LUTTER CONTRE LE FEU : EXTINCTION DU FEU

- ✓ Les principes d'extinctions
- ✓ Les extincteurs

#### ■ VISITE DE L'ENTREPRISE

#### ■ LES ACTEURS ET LEURS FONCTIONS

- ✓ Détermination des chargés, serre-files, guides par zones, étages, ateliers, etc.
- ✓ Formations théoriques et pratiques des chargés, guides, serre-files
- ✓ Missions respectives et spécifiques de chacun

#### ■ DONNER L'ALERTE

- ✓ Alarme, alerte, mise hors de danger du personnel

#### ■ L'ÉVACUATION

- ✓ Technique d'évacuation générale et en particulier de l'établissement
- ✓ Reconnaissance de l'itinéraire
- ✓ Signalisation et balisage
- ✓ Point de rassemblement

#### ■ EXERCICES PRATIQUES

**ÉVALUATION**  
QCM